

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

(11) N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 658 555

(21) N° d'enregistrement national :  
90 16524

(51) Int Cl<sup>5</sup> : E 05 B 19/04, 19/18

(12)

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 20.12.90.

(30) Priorité : 19.02.90 ES 9000762.

(71) Demandeur(s) : OJMAR (S.A.) (société anonyme) —  
ES.

(43) Date de la mise à disposition du public de la  
demande : 23.08.91 Bulletin 91/34.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche : Le rapport de recherche n'a pas été  
établi à la date de publication de la demande.

(60) Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

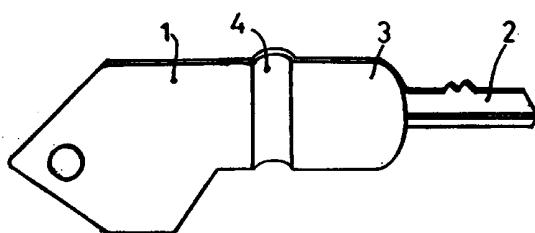
(72) Inventeur(s) : Arriola Arrizabalaga Pedro.

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire : Cabinet Laurent & Charras.

(54) Clé perfectionnée pour meubles de bureau.

(57) Clé perfectionnée pour meubles de bureau du type qui  
est constitué par un corps et un panneton (2), caractérisée  
en ce que le corps est constitué d'une tête-poignée (1), d'un  
porte-panneton (3) et de moyens (4, 8, 9) de liaison méca-  
niques entre les deux de façon à ce qu'ils puissent tourner  
entre eux.



FR 2 658 555 - A1



## CLE PERFECTIONNÉE POUR MEUBLES DE BUREAU.

On sait déjà que dans les bureaux toutes les 5 personnes de la maison ou de l'extérieur passent rapidement d'un lieu à un autre sans faire cas de petits obstacles qui provoquent des déchirures de vêtements et des coups douloureux.

Un de ces petits obstacles, si ce n'est le plus important, est constitué par les clés qui dépassent des armoires, tables et tiroirs, souvent à hauteur du genou et loin de la vision habituelle du passant.

Au choc de la personne avec la clé, la personne souffre et la clé souffre ce qui peut endommager la serrure, ou la clé peut arriver à se casser en laissant le panneton à l'intérieur sans compter la grande difficulté que présente son extraction.

Le demandeur a résolu ce problème en mettant au point une clé perfectionnée pour meubles de bureau, comportant un corps et un panneton, caractérisée en ce que le corps est constitué d'une tête-poignée, un porte-panneton et des moyens mécaniques de liaison entre les deux, de façon à ce qu'ils puissent tourner entre eux.

La figure 1 est une vue en perspective d'une clé objet de l'invention.

La figure 2 est une vue en élévation en section partielle d'une réalisation pratique de l'invention.

La figure 3A est une vue schématique de la zone appartenant à la tête-poignée avec le porte-panneton d'une autre réalisation pratique de l'invention.

La figure 3B est une vue en coupe à grande échelle d'un détail de la figure 3A.

On voit à la figure 1 une clé avec une tête-poignée (1), un panneton (2) et un porte-panneton (3). Normalement, la tête-poignée (1) et le porte-panneton (43)

sont en matière synthétique et le panneton (2) en matière plus résistante, par exemple, métallique.

On prévoit un coude (4) qui est de préférence de la même matière que et forme un tout avec la tête-poignée (1) et le 5 porte-panneton (3), de telle sorte que, par la nature de la matière synthétique et/ou par la grosseur du coude (4), s'il y a un effort ou choc sur la tête-poignée (1), celle-ci peut plier par rapport au porte-panneton.

On voit à la figure 2 que la tête-poignée (1) 10 comporte deux bras (5) dans lesquels ont été pratiqués des trous (6), par exemple, borgnes, une partie diminuée (7) du porte-panneton (3) qui porte des ergots (8) s'encastrent entre les deux bras (5) de la tête-poignée (1) et les ergots (8) dans les trous (6), de telle sorte que les deux 15 éléments peuvent pivoter entre eux.

A la figure 3A, la tête-poignée (1) et le porte-panneton (3) s'apparent par leurs formes conjuguées et ils sont assemblés par une goupille (9) de pivotement, par exemple, métallique.

20 La réalisation des figures 3A et 3B ont l'inconvénient par rapport aux précédentes qu'il faut la pièce supplémentaire de la goupille (9).

Mais, cette réalisation a également des avantages, puisque la goupille (9) confère une plus grande robustesse 25 à la clé lors de sa rotation.

La goupille (9) peut être une goupille élastique ou un ressort de torsion de sorte qu'une fois que la tête-poignée (1) aura tourné par rapport au porte-panneton (3), la tête-poignée (1) revienne à sa position initiale.

30 Il est également précisé que la tête-poignée (1) et le porte-panneton (3) ont de préférence une position déterminée c'est pourquoi, par exemple, les bras de la tête-poignée sont pourvus (figure 3) d'ergots (10a) qui s'encastrent dans des réceptacles (10b) du porte-panneton 35 (3).

Cette même fonction peut être remplie par de petits aimants placés de façon conjuguée entre eux et d'autres moyens conventionnels pour positionner de préférence entre eux les deux éléments (1, 3) sans empêcher 5 qu'ils ne puissent tourner entre eux.

**REVENDICATIONS**

-1- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, comprenant un corps et un panneton (2), caractérisée en ce que le corps 5 est constitué d'une tête-poignée (1), d'un porte-panneton (3) et de moyens mécaniques (4, 8,9), de jonction entre les deux de façon à ce qu'ils puissent tourner entre eux.

-2- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant la 10 revendication 1, caractérisée en ce que les moyens mécaniques sont constitués par un coude (4) formé entre la tête-poignée (1) et le porte-panneton (3).

-3- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant la 15 revendication 1, caractérisée en ce que le moyen mécanique est une zone flexible entre la tête-poignée et le porte-panneton.

-4- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant l'une 20 quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que les moyens mécaniques sont en une matière plus élastique que le reste de la clé.

-5- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant la 25 revendication 1, caractérisée en ce que les moyens mécaniques comprennent deux bras (5) qui dépassent de la tête-poignée et sur lesquels ont été pratiqués des trous (6) dans lesquels se logent pour pivoter des ergots (8) qui sont situés sur le porte-panneton (3).

30

-6- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant la revendication 1, caractérisée en ce que les moyens mécaniques consistent en une goupille formant articulation (9) entre la tête-poignée (1) et le porte-panneton (3).

35

-7- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant l'une quelconque des revendications 1, 5 et 6, caractérisée en ce qu'il existe des moyens de retenue en une position préférée entre la tête-poignée et le porte-panneton.

5

-8- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant la revendication 7, caractérisée en ce que les moyens de retenue sont constitués par des ergots (10a) et un réceptacle (10b) conjugués dans la tête-poignée (1) et le porte-panneton (3).

-9- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant la revendication 7, caractérisée en ce que les moyens de retenue sont constitués par des aimants.

15

-10- Clé perfectionnée pour meubles de bureau, suivant l'une quelconque des revendications 6 à 9, caractérisée en ce que les moyens mécaniques de liaison sont constitués par un axe de rotation formé par un ressort de torsion.

20

1/1

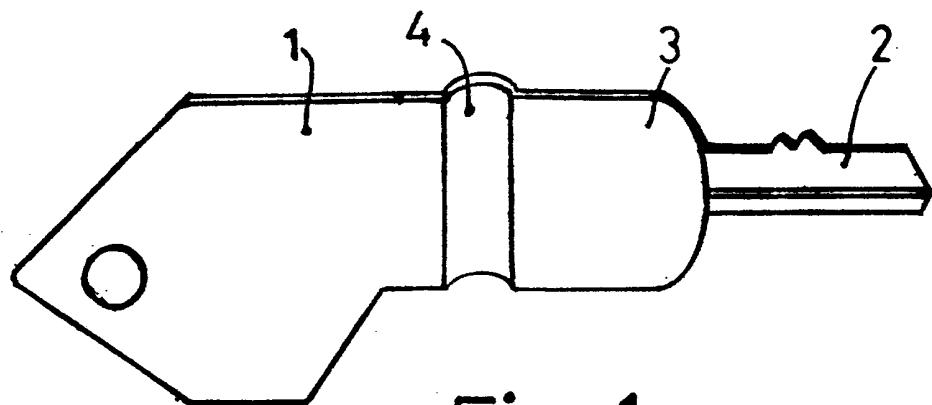


Fig. 1

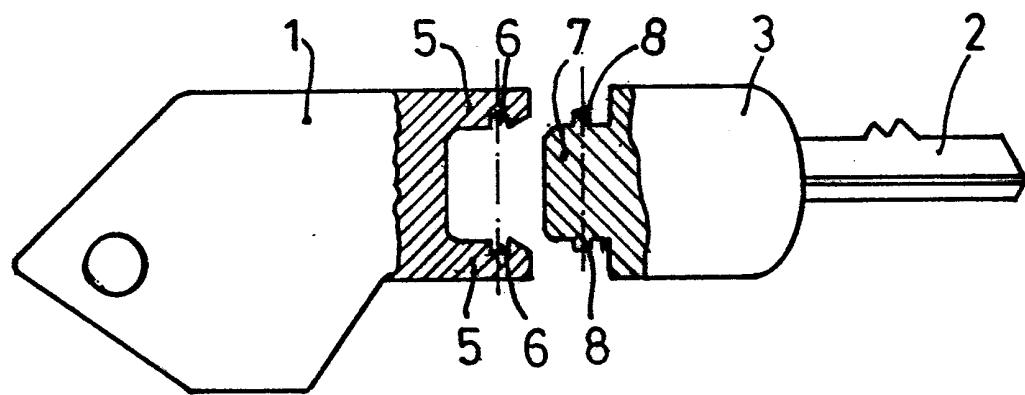


Fig. 2

Fig 3B

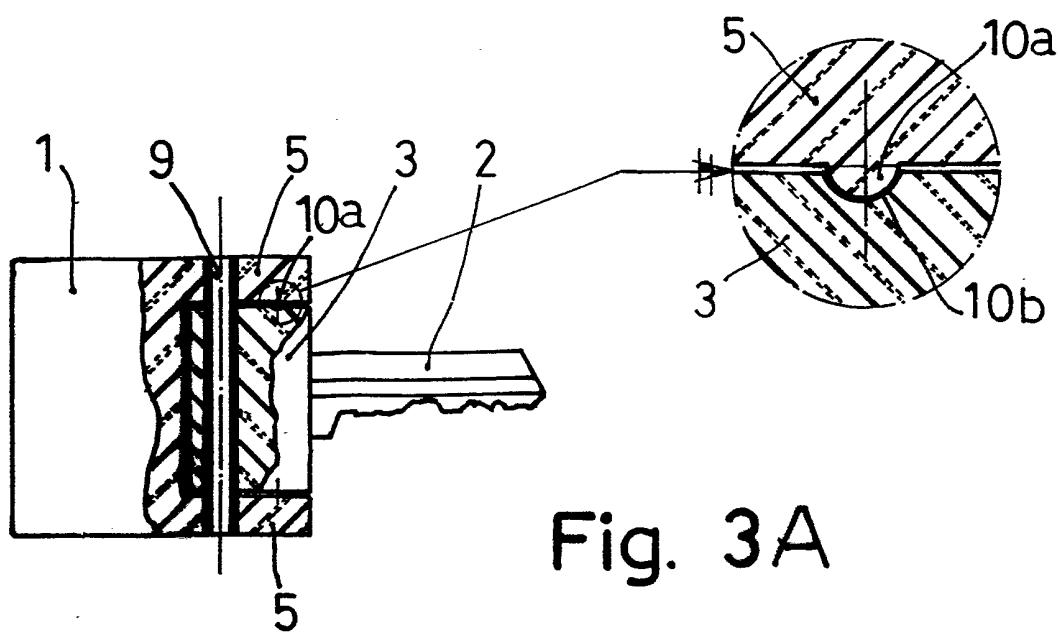


Fig. 3A